



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EMBARGO JUSQU'À 21 H LE 29 JUIN 2010

Nomination de Mme Liane Roy au poste de présidente-directrice générale du CCNB

Bathurst, le 29 juin 2010 – Le président du Conseil des gouverneurs du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, M. Armand Caron, a le plaisir d'annoncer la nomination de Mme Liane Roy au poste de présidente-directrice générale du CCNB. L'entrée en fonction de la nouvelle présidente-directrice générale aura lieu le 16 août 2010, pour un mandat d'une durée de 5 ans.

Au terme de ses travaux menés conformément aux règles établies par l'institution d'enseignement, le comité de sélection a recommandé au Conseil des gouverneurs l'embauche de Mme Roy à titre de présidente-directrice générale du CCNB. Le Conseil des gouverneurs a ratifié l'embauche de Mme Liane Roy lors de sa réunion du 28 juin.

Mme Liane Roy possède une connaissance approfondie en relations gouvernementales et en gestion d'ententes intergouvernementales aux niveaux provincial et national, de même qu'au sein de la Francophonie internationale. Elle est douée d'un grand leadership dans les domaines de la planification, de la gestion et de la mise en œuvre de programmes et de plans d'action auprès de populations diverses résultants en changements d'approche et de fonctionnement.

Depuis 2008, Liane Roy est sous-ministre adjointe du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. De 2002 à 2008, elle a été consultante et gestionnaire de projets de développement communautaire et international dans les domaines de la Francophonie internationale, la santé et le mieux-être, la formation et l'emploi des populations. Mme Roy a été vice-présidente de la firme Landal inc. entre 1995 et 2002. Elle a également été sous-ministre adjointe du ministère des Affaires intergouvernementales de 1990 à 1994.

Mme Roy détient une maîtrise en éducation (orientation) ainsi qu'un baccalauréat en service social, deux diplômes décernés par l'Université de Moncton.



Mme Liane Roy, présidente-directrice générale
du CCNB

Le Conseil des gouverneurs estime que Mme Roy possède les compétences et les qualités requises pour occuper le poste de présidente-directrice générale du CCNB. « Son leadership éclairé et rassembleur, son engagement indéfectible envers l'établissement et ses vastes connaissances du milieu de l'éducation postsecondaire sont autant de qualités et d'aptitudes sur lesquelles le CCNB pourra compter afin d'assurer le développement et le rayonnement de l'institution au cours des prochaines années », a déclaré le président du Conseil des gouverneurs, M. Armand Caron.

Rappelons que le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick est une corporation collégiale francophone pleinement autonome depuis le 30 mai 2010. Le siège du CCNB est situé à Bathurst et l'institution sert toutes les communautés francophones et acadiennes de la province par l'entremise de ses cinq campus situés à Bathurst, à Campbellton, à Dieppe, à Edmundston et dans la Péninsule acadienne. Mme Liane Roy est la première présidente-directrice générale du CCNB.

Les membres du Conseil des gouverneurs se joignent au président pour souhaiter plaisir et succès à la nouvelle présidente-directrice générale du CCNB.

- 30 -

Source : M. Paolo Fongemie, vice-président des Services aux étudiants, du Marketing et des Communications du CCNB, 506-547-2197 ou paolo.fongemie@gnb.ca